

Société de placements SEI Canada



Fonds d'actions de grandes sociétés américaines – Catégorie 0

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions de grandes sociétés américaines que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecter votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

| | | | |
|------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Code du fonds : | 004 | Gestionnaire du fonds : | Société de placements SEI Canada |
| Date de création de la catégorie : | 24 novembre 1999 | Gestionnaires de portefeuille : | Société de placements SEI Canada |
| Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 : | 1 000 250 976 \$ | Sous-conseillers en valeurs : | Acadian Asset Management LLC, Copeland Capital Management, LLC., Cullen Capital Management LLC, Fred Alger Management LLC, LSV Asset Management, Mar Vista Investment Partners, LLC., SEI Investments Management Corporation |
| Ratio des frais de gestion (RFG) : | 0,09 % | Distributions : | Annuellement en décembre (le cas échéant) |
| | | Placement minimal : | 500 \$ initial, 500 \$ additionnel |

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions de grandes sociétés américaines inscrites à la cote de bourses reconnues. Le Fonds investit environ 80 % ou plus de son avoir dans un portefeuille diversifié d'actions de grandes sociétés américaines ayant une capitalisation boursière de plus de 1 G\$ US au moment de l'achat. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

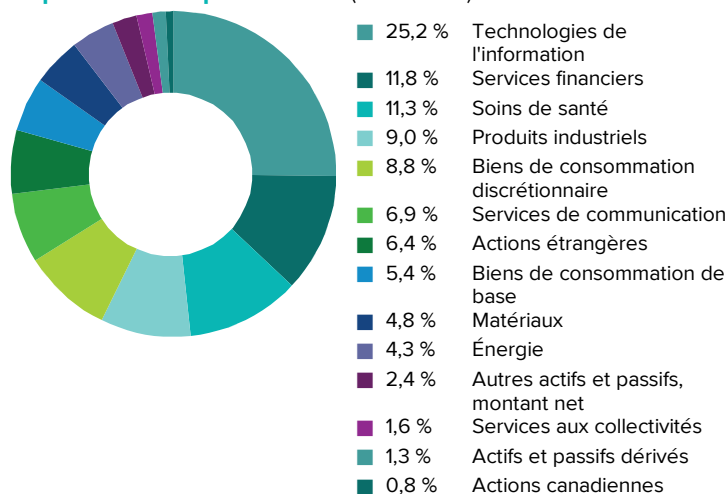
Dix principaux placements (31 mai 2023)

| | |
|------------------------------------------|-------|
| 1. Microsoft Corp. | 4,6 % |
| 2. Apple Inc. | 3,7 % |
| 3. Autres actifs et passifs, montant net | 2,4 % |
| 4. Amazon.com Inc. | 2,0 % |
| 5. Alphabet Inc. | 1,9 % |
| 6. Visa Inc. | 1,4 % |
| 7. Johnson & Johnson | 1,4 % |
| 8. NVIDIA Corp. | 1,4 % |
| 9. Broadcom Inc. | 1,4 % |
| 10. Exxon Mobil Corp. | 1,3 % |

Pourcentage total des 10 principaux placements 21,5 %

Nombre total de placements 418

Répartition des placements (31 mai 2023)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas quelle sera sa volatilité future et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

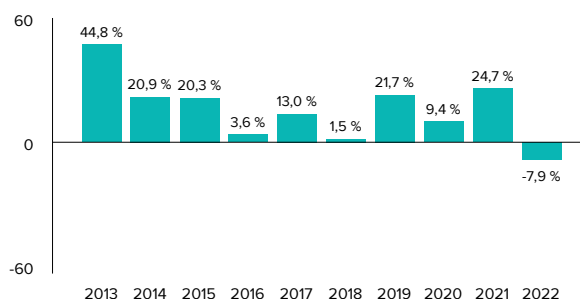
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie O du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|---------------------------|-----------|------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Meilleur rendement | 14,7 % | 31 décembre 2013 | vos placement augmenterait à 1 147 \$ |
| Pire rendement | -15,6 % | 31 mars 2020 | vos placement chuterait à 844 \$ |

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie O du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 3 319 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 12,7 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme sur un placement de base dans des actions américaines;
- projettent de conserver leur placement durant une longue période; et
- ont une tolérance au risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,11 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Le RFG ne comprend pas les frais de gestion de placement, négociés avec le gestionnaire de portefeuille du fonds et payés directement à ce dernier, qui peuvent atteindre 2,85 % de la valeur liquidative moyenne mensuelle de la catégorie de parts détenue par un porteur de parts. | 0,09 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,02 % |
| Frais du fonds | 0,11 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada. |
| Frais de gestion | Des frais de gestion d'un maximum de 2,85 % sont négociés avec Société de placements SEI Canada et lui sont payés directement. |
| Frais du Portefeuille SEI | Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré. |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Société de placements SEI Canada



Fonds d'actions canadiennes – Catégorie 0

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

| | | | |
|------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Code du fonds : | 003 | Gestionnaire du fonds : | Société de placements SEI Canada |
| Date de création de la catégorie : | 21 août 1997 | Gestionnaires de portefeuille : | Société de placements SEI Canada |
| Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 : | 1 261 164 301 \$ | Sous-conseillers en valeurs : | Hillsdale Investment Management Inc., LSV Asset Management, Gestion de placements Manuvie limitée, Placements Montrusco Bolton inc., SEI Investments Management Corporation. |
| Ratio des frais de gestion (RFG) : | 0,09 % | Distributions : | Annuellement en décembre (le cas échéant) |
| | | Placement minimal : | 500 \$ initial, 500 \$ additionnel |

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions émises par des sociétés canadiennes. L'investissement dans des actions étrangères ne doit habituellement pas dépasser 30 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

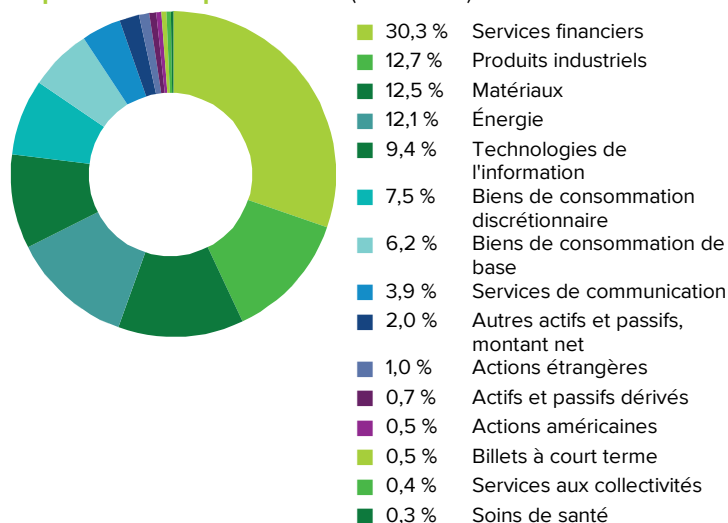
Dix principaux placements (31 mai 2023)

| | |
|-----------------------------------------------------|-------|
| 1. Banque de Montréal | 3,4 % |
| 2. Canadian Natural Resources Ltd. | 2,8 % |
| 3. La Banque Toronto-Dominion | 2,4 % |
| 4. Suncor Énergie Inc. | 2,3 % |
| 5. Canadian Pacific Kansas City Ltd. | 2,1 % |
| 6. CGI Inc. | 2,1 % |
| 7. Financière Sun Life inc. | 2,1 % |
| 8. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 2,0 % |
| 9. Autres actifs et passifs, montant net | 2,0 % |
| 10. Constellation Software Inc. | 1,9 % |

Pourcentage total des 10 principaux placements 23,1 %

Nombre total de placements 151

Répartition des placements (31 mai 2023)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Il est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas nécessairement quelle sera sa volatilité future. Cette cote peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

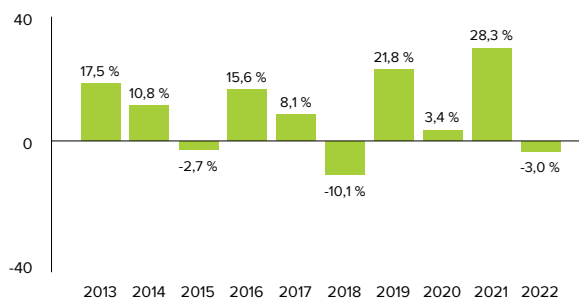
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie O du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|---------------------------|-----------|-----------------|------------------------------------------------------------------------|
| Meilleur rendement | 14,3 % | 30 avril 2021 | vos placement augmenterait à 1 143 \$ |
| Pire rendement | -21,6 % | 31 mars 2020 | vos placement chuterait à 784 \$ |

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie O du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 2 183 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 8,1 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent une croissance du capital à long terme sur un placement de base dans les actions canadiennes;
- projettent de conserver leur placement durant une longue période; et
- ont une tolérance au risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,19 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,90 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Le RFG ne comprend pas les frais de gestion de placement, négociés avec le gestionnaire de portefeuille du fonds et payés directement à ce dernier, qui peuvent atteindre 2,85 % de la valeur liquidative moyenne mensuelle de la catégorie de parts détenue par un porteur de parts. | 0,09 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,10 % |
| Frais du fonds | 0,19 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada. |
| Frais de gestion | Des frais de gestion d'un maximum de 2,85 % sont négociés avec Société de placements SEI Canada et lui sont payés directement. |
| Frais du Portefeuille SEI | Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré. |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Société de placements SEI Canada



Fonds d'actions internationales – Catégorie 0

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions internationales que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

| | | | |
|------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Code du fonds : | 005 | Gestionnaire du fonds : | Société de placements SEI Canada |
| Date de création de la catégorie : | 31 août 1997 | Gestionnaires de portefeuille : | Société de placements SEI Canada |
| Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 : | 1 122 904 580 \$ | Sous-conseillers en valeurs : | Acadian Asset Management LLC, Causeway Capital Management LLC, Lazard Asset Management LLC, Macquarie Group Limited, Pzena Investment Management, LLC, SEI Investments Management Corporation, WCM Investment Management |
| Ratio des frais de gestion (RFG) : | 0,13 % | Distributions : | Annuellement en décembre (le cas échéant) |
| | | Placement minimal : | 500 \$ initial, 500 \$ additionnel |

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions d'émetteurs situés dans des pays développés hors des États-Unis. Le Fonds investit environ 80 % ou plus de son avoir dans des actions d'émetteurs situés dans des pays développés, habituellement en Europe, en Australie et en Extrême-Orient. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 mai 2023)

| | |
|------------------------------------------|-------|
| 1. Autres actifs et passifs, montant net | 3,3 % |
| 2. Roche Holding AG Genusscheine | 1,9 % |
| 3. Novo Nordisk AS | 1,6 % |
| 4. Samsung Electronics Co. Ltd. | 1,4 % |
| 5. SAP SE | 1,3 % |
| 6. Enel SPA | 1,3 % |
| 7. Actifs et passifs dérivés | 1,3 % |
| 8. Sanofi SA | 1,1 % |
| 9. Rolls-Royce Holdings PLC | 1,1 % |
| 10. Danone | 1,1 % |

Pourcentage total des 10 principaux placements 15,4 %

Nombre total de placements 713

Répartition des placements par pays (31 mai 2023)

| | |
|---------------------------------------|--------|
| Royaume-Uni | 16,3 % |
| Japon | 13,2 % |
| France | 12,6 % |
| Allemagne | 9,7 % |
| Suisse | 7,8 % |
| Pays-Bas | 5,5 % |
| Australie | 3,4 % |
| Autres actifs et passifs, montant net | 3,3 % |
| Espagne | 3,0 % |
| Danemark | 2,9 % |
| Autres pays | 22,3 % |

Répartition des placements par secteur (31 mai 2023)

| | |
|---------------------------------------|--------|
| Services financiers | 15,9 % |
| Produits industriels | 15,1 % |
| Biens de consommation discrétionnaire | 13,3 % |
| Soins de santé | 13,2 % |
| Technologies de l'information | 12,1 % |
| Biens de consommation de base | 11,9 % |
| Matériaux | 6,5 % |
| Autres actifs et passifs, montant net | 3,3 % |
| Énergie | 3,0 % |
| Services de communication | 2,2 % |
| Services aux collectivités | 2,2 % |
| Actifs et passifs dérivés | 1,3 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas quelle sera sa volatilité future et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

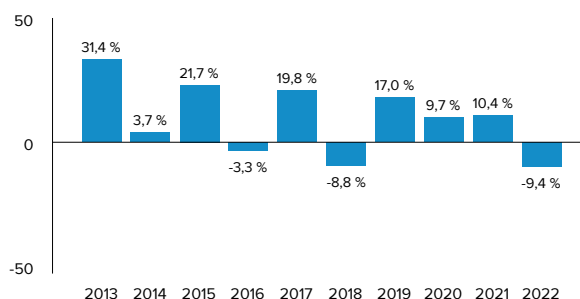
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie O du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|---------------------------|-----------|------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Meilleur rendement | 16,8 % | 31 décembre 2022 | vos placement augmenterait à 1 168 \$ |
| Pire rendement | -18,4 % | 31 mars 2020 | vos placement chuterait à 816 \$ |

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie O du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 2 168 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 8,0 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent la croissance du capital à long terme par un placement dans les actions d'émetteurs des pays de l'EAE0 au sein d'un portefeuille diversifié;
- projettent de conserver leur placement durant une longue période; et
- ont une tolérance au risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,37 % de sa valeur, ce qui correspond à 3,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Le RFG ne comprend pas les frais de gestion de placement, négociés avec le gestionnaire de portefeuille du fonds et payés directement à ce dernier, qui peuvent atteindre 2,85 % de la valeur liquidative moyenne mensuelle de la catégorie de parts détenue par un porteur de parts. | 0,13 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,24 % |
| Frais du fonds | 0,37 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada. |
| Frais de gestion | Des frais de gestion d'un maximum de 2,85 % sont négociés avec Société de placements SEI Canada et lui sont payés directement. |
| Frais du Portefeuille SEI | Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré. |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

Société de placements SEI Canada



Fonds d'actions marchés émergents – Catégorie 0

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions marchés émergents que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

| | | | |
|------------------------------------------------|----------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Code du fonds : | 006 | Gestionnaire du fonds : | Société de placements SEI Canada |
| Date de création de la catégorie : | 31 août 1997 | Gestionnaires de portefeuille : | Société de placements SEI Canada |
| Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 : | 322 246 657 \$ | Sous-conseillers en valeurs : | J O Hambro Capital Management Limited, KBI Global Investors (North America) Ltd., Neuberger Berman Investment Advisers LLC, Qtron Investments LLC, Robeco Institutional Asset Management B.V., SEI Investments Management Corporation |
| Ratio des frais de gestion (RFG) : | 0,18 % | Distributions : | Annuellement en décembre (le cas échéant) |
| | | Placement minimal : | 500 \$ initial, 500 \$ additionnel |

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions d'émetteurs établis dans des marchés émergents étrangers. Le Fonds investit environ 80 % ou plus de son actif net dans des actions d'émetteurs de marchés émergents étrangers. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (31 mai 2023)

| | |
|------------------------------------------------|-------|
| 1. Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. | 7,2 % |
| 2. Samsung Electronics Co. Ltd. | 5,6 % |
| 3. Autres actifs et passifs, montant net | 3,1 % |
| 4. Alibaba Group Holding Ltd. | 2,8 % |
| 5. Tencent Holdings Ltd. | 2,3 % |
| 6. Actifs et passifs dérivés | 2,0 % |
| 7. ICICI Bank Ltd. | 1,5 % |
| 8. Naspers Ltd. | 1,4 % |
| 9. Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd. | 1,4 % |
| 10. PT Bank Rakyat Indonesia (Persero) TBK | 1,2 % |

Pourcentage total des 10 principaux placements **28,5 %**

Nombre total de placements **558**

Répartition des placements par pays (31 mai 2023)

| | |
|---------------------------------------|--------|
| Chine | 21,7 % |
| Corée du Sud | 15,6 % |
| Taiwan | 14,6 % |
| Inde | 11,8 % |
| Brésil | 5,6 % |
| Autres actifs et passifs, montant net | 3,1 % |
| Afrique du Sud | 3,1 % |
| Hong Kong | 3,0 % |
| Mexique | 2,8 % |
| Indonésie | 2,3 % |
| Autres pays | 16,4 % |

Répartition des placements par secteur (31 mai 2023)

| | |
|---------------------------------------|--------|
| Technologies de l'information | 25,1 % |
| Services financiers | 24,5 % |
| Biens de consommation discrétionnaire | 14,0 % |
| Produits industriels | 6,2 % |
| Matériaux | 5,7 % |
| Biens de consommation de base | 5,7 % |
| Énergie | 5,4 % |
| Services de communication | 4,3 % |
| Autres actifs et passifs, montant net | 3,1 % |
| Soins de santé | 2,5 % |
| Actifs et passifs dérivés | 2,0 % |
| Services aux collectivités | 1,1 % |
| Immobilier | 0,4 % |

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Il est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas nécessairement quelle sera sa volatilité future. Cette cote peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

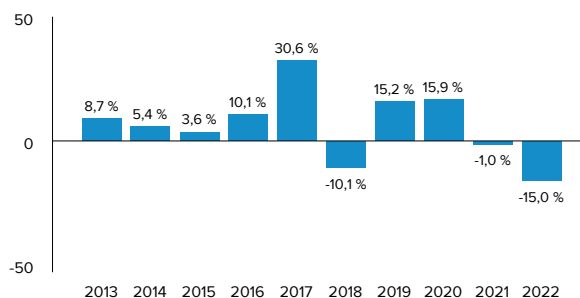
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie O du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|---------------------------|-----------|-----------------|------------------------------------------------------------------------|
| Meilleur rendement | 16,1 % | 31 janvier 2021 | vos placement augmenterait à 1 161 \$ |
| Pire rendement | -18,5 % | 31 mars 2020 | vos placement chuterait à 815 \$ |

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie O du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 1 709 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 5,5 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent la croissance du capital par une exposition aux actions de sociétés établies dans les marchés émergents;
- projettent de conserver leur placement durant une longue période; et
- ont une tolérance au risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,48 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Le RFG ne comprend pas les frais de gestion de placement, négociés avec le gestionnaire de portefeuille du fonds et payés directement à ce dernier, qui peuvent atteindre 2,85 % de la valeur liquidative moyenne mensuelle de la catégorie de parts détenue par un porteur de parts. | 0,18 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,30 % |
| Frais du fonds | 0,48 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada. |
| Frais de gestion | Des frais de gestion d'un maximum de 2,85 % sont négociés avec Société de placements SEI Canada et lui sont payés directement. |
| Frais du Portefeuille SEI | Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré. |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

Société de placements SEI Canada



Fonds d'actions de petites sociétés américaines – Catégorie 0

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions de petites sociétés américaines que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecter votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

| | | | |
|------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Code du fonds : | 014 | Gestionnaire du fonds : | Société de placements SEI Canada |
| Date de création de la catégorie : | 24 novembre 1999 | Gestionnaires de portefeuille : | Société de placements SEI Canada |
| Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 : | 165 154 239 \$ | Sous-conseillers en valeurs : | Cardinal Capital Management, LLC., Great Lakes Advisors, LLC, SEI Investments Management Corporation |
| Ratio des frais de gestion (RFG) : | 0,10 % | Distributions : | Annuellement en décembre (le cas échéant) |
| | | Placement minimal : | 500 \$ initial, 500 \$ additionnel |

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions de petites sociétés américaines inscrites à la cote de bourses reconnues. Le Fonds investit environ 80 % ou plus de son actif net dans des actions de petites sociétés américaines. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

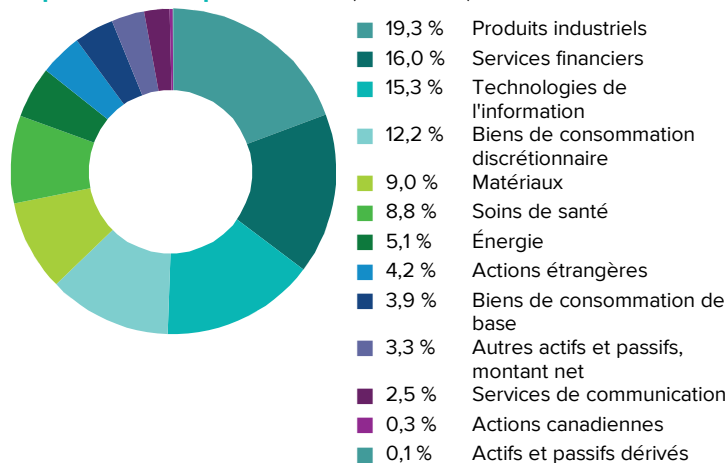
Dix principaux placements (31 mai 2023)

| | |
|------------------------------------------|-------|
| 1. Autres actifs et passifs, montant net | 3,3 % |
| 2. Silgan Holdings Inc. | 2,1 % |
| 3. Gaming and Leisure Properties Inc. | 1,9 % |
| 4. Nexstar Media Group Inc. | 1,9 % |
| 5. GXO Logistics Inc. | 1,5 % |
| 6. BWX Technologies Inc. | 1,5 % |
| 7. Spectrum Brands Holdings Inc. | 1,5 % |
| 8. Verint Systems Inc. | 1,4 % |
| 9. DT Midstream Inc. | 1,4 % |
| 10. Axalta Coating Systems Ltd. | 1,4 % |

Pourcentage total des 10 principaux placements 17,9 %

Nombre total de placements 159

Répartition des placements (31 mai 2023)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas quelle sera sa volatilité future et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

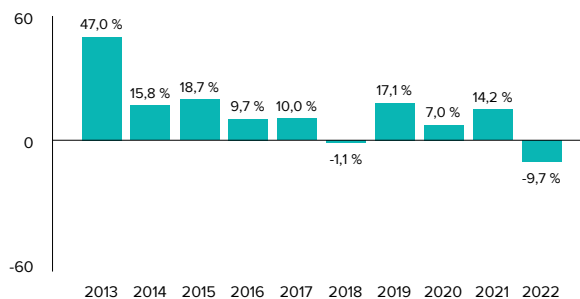
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 2 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie O du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|---------------------------|-----------|-----------------|------------------------------------------------------------------------|
| Meilleur rendement | 21,6 % | 31 janvier 2021 | vos placement augmenterait à 1 216 \$ |
| Pire rendement | -27,1 % | 31 mars 2020 | vos placement chuterait à 729 \$ |

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie O du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 2 457 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 9,4 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent la croissance du capital à long terme au moyen d'un placement en actions américaines de sociétés à faible capitalisation;
- projettent de conserver leur placement durant une longue période; et
- ont une tolérance au risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,17 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Le RFG ne comprend pas les frais de gestion de placement, négociés avec le gestionnaire de portefeuille du fonds et payés directement à ce dernier, qui peuvent atteindre 2,85 % de la valeur liquidative moyenne mensuelle de la catégorie de parts détenue par un porteur de parts. | 0,10 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,07 % |
| Frais du fonds | 0,17 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada. |
| Frais de gestion | Des frais de gestion d'un maximum de 2,85 % sont négociés avec Société de placements SEI Canada et lui sont payés directement. |
| Frais du Portefeuille SEI | Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré. |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

Société de placements SEI Canada



Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes – Catégorie 0

Aperçu du fonds 29 juin 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Société de placements SEI Canada au 1-800-567-1565, envoyez un courriel à infocanada@seic.com ou visitez le www.seic.ca. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecter votre tolérance au risque.**

Bref aperçu

| | | | |
|------------------------------------------------|----------------|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Code du fonds : | 022 | Gestionnaire du fonds : | Société de placements SEI Canada |
| Date de création de la catégorie : | 7 mai 2001 | Gestionnaires de portefeuille : | Société de placements SEI Canada |
| Valeur totale du fonds au 31 mai 2023 : | 123 691 988 \$ | Sous-conseillers en valeurs : | Beutel, Goodman & Compagnie Ltée, Hillsdale Investment Management inc., Laurus Investment Counsel Inc., Placements Montrusco Bolton inc., SEI Investments Management Corporation |
| Ratio des frais de gestion (RFG) : | 0,10 % | Distributions : | Annuellement en décembre (le cas échéant) |
| | | Placement minimal : | 500 \$ initial, 500 \$ additionnel |

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investit dans un portefeuille largement diversifié d'actions canadiennes de petite et moyenne capitalisations. L'investissement dans des actions étrangères ne doit habituellement pas dépasser 30 % de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds a recours à une approche de placement de type « gestionnaire de gestionnaires », en vertu de laquelle le gestionnaire de portefeuille peut, à sa discrétion, embaucher ou remplacer les sous-conseillers pour atteindre les objectifs du fonds.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

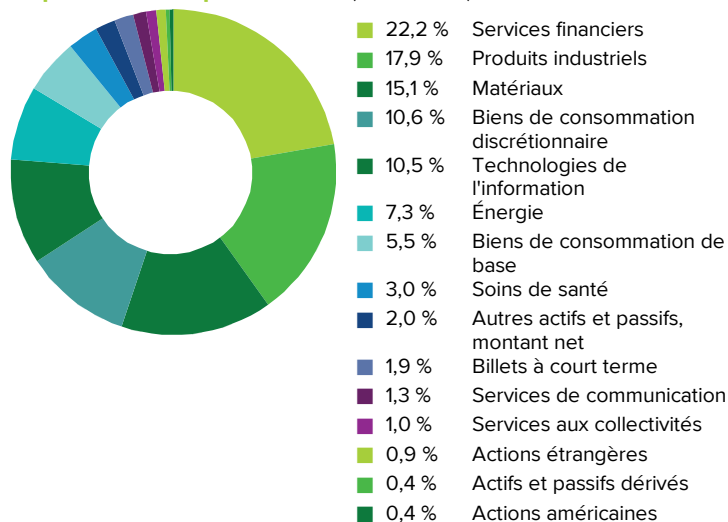
Dix principaux placements (31 mai 2023)

| | |
|------------------------------------------|-------|
| 1. EQB Inc. | 5,1 % |
| 2. Alamos Gold Inc. | 3,2 % |
| 3. ATS Corp. | 3,0 % |
| 4. Banque canadienne de l'Ouest | 2,8 % |
| 5. iA Financial Corp. Inc. | 2,5 % |
| 6. AG Growth International Inc. | 2,3 % |
| 7. Badger Infrastructure Solutions Ltd. | 2,3 % |
| 8. Winpak Ltd. | 2,0 % |
| 9. Autres actifs et passifs, montant net | 2,0 % |
| 10. Linamar Corp. | 1,9 % |

Pourcentage total des 10 principaux placements 27,1 %

Nombre total de placements 173

Répartition des placements (31 mai 2023)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Société de placements SEI Canada estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Il est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas nécessairement quelle sera sa volatilité future. Cette cote peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? » du prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

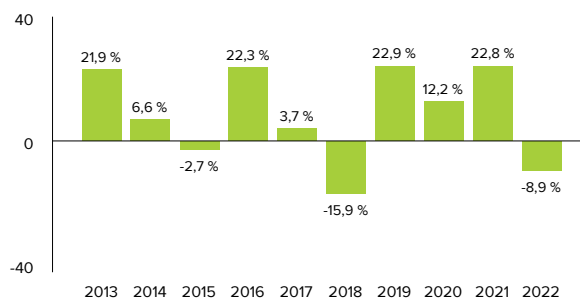
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la catégorie O du fonds chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 3 de ces 10 dernières années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie O du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

| | Rendement | 3 mois terminés | Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période |
|---------------------------|-----------|-----------------|------------------------------------------------------------------------|
| Meilleur rendement | 28,2 % | 30 juin 2020 | vos placement augmenterait à 1 282 \$ |
| Pire rendement | -28,8 % | 31 mars 2020 | vos placement chuterait à 712 \$ |

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de catégorie O du fonds. La personne qui a investi 1 000 \$ dans la catégorie il y a 10 ans dispose de 2 060 \$ au 31 mai 2023, ce qui signifie un rendement annuel composé de 7,5 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui :

- recherchent la croissance du capital par un placement dans des actions canadiennes pour compléter leur placement dans des actions de sociétés canadiennes à forte capitalisation;
- projettent de conserver leur placement durant une longue période; et
- ont une tolérance au risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la catégorie O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables pour les achats effectués directement par l'entremise de la Société de placements SEI Canada ou de courtiers autorisés.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2022, les frais du fonds s'élevaient à 0,28 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

| | Taux annuel (en % de la valeur du fonds) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Le RFG ne comprend pas les frais de gestion de placement, négociés avec le gestionnaire de portefeuille du fonds et payés directement à ce dernier, qui peuvent atteindre 2,85 % de la valeur liquidative moyenne mensuelle de la catégorie de parts détenue par un porteur de parts. | 0,10 % |
| Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds. | 0,18 % |
| Frais du fonds | 0,28 % |

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente. Société de placements SEI Canada ne verse aucune commission de suivi aux représentants de cette catégorie de parts.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

| Frais | Ce que vous payez |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Frais d'opérations à court terme | Des frais d'opérations à court terme d'au plus 2 % du prix de rachat des parts rachetées dans les 30 jours suivant la date de leur achat. Les frais sont payés au fonds et non à Société de placements SEI Canada. |
| Frais de gestion | Des frais de gestion d'un maximum de 2,85 % sont négociés avec Société de placements SEI Canada et lui sont payés directement. |
| Frais du Portefeuille SEI | Si vous investissez dans des parts au moyen du service de Portefeuille SEI, vous devrez payer les frais précisés dans votre convention avec votre courtier (et votre conseiller financier) décrivant votre Portefeuille SEI et les modalités selon lesquelles il sera géré. |

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Société de placements SEI Canada ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Société de placements

SEI Canada

130, rue King Ouest
Bureau 2810, C.P. 433
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Téléphone : 416-777-9700

Sans frais : 1-800-567-1565

Télécopieur : 416-777-9093

Courriel : infocanada@seic.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.